

L'APPEL DE NIANTES

par les associations et réseaux du spectacle vivant

21 JANVIER 2016

Les 20 associations et réseaux signataires du présent texte :

- Association des Centres chorégraphiques nationaux (ACCN)
- Association des Centres dramatiques nationaux (ACDN)
- Association des Centres de développement chorégraphique (A-CDC)
- Association Jazzé Croisé (AJC)
- Association française des orchestres (AFO)
- Association nationale d'établissements d'enseignement supérieur de la création artistique arts de la scène (ANESCAS)
- Association nationale des Scènes conventionnées (ANSC)
- Association nationale des théâtres de marionnettes et des arts associés (THEMAA) / *Ufisc*
- Association des Scènes nationales (ASN)
- Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles (FAMDT) / *Ufisc*
- Fédération des ensembles vocaux et instrumentaux spécialisés (FEVIS)
- Fédération des lieux de musiques actuelles (FEDELIMA) / *Ufisc*
- Fédération nationale des arts de la rue / *Ufisc*
- France Festivals, Fédération française des festivals de musique et du spectacle vivant
- Futurs composés, réseau national de la création musicale
- Grands Formats, fédération des grands ensembles de jazz et de musiques improvisées
- Latitude Marionnette
- Réunion des opéras de France (ROF)
- Scènes d'enfance-Assitej France
- Territoires de cirque

L'APPEL DE NANTES

Pour la première fois, 20 associations et réseaux du spectacle vivant se rassemblent pour porter une parole commune.

Nous représentons le cirque, la musique classique, le théâtre, la danse, la musique baroque et ancienne, les musiques contemporaines, les arts de la marionnette et les formes animées, les musiques traditionnelles, le jazz, l'opéra, les arts de la rue, les musiques actuelles, les spectacles pour l'enfance et la jeunesse, ces arts vivants qui s'adressent à tous les publics.

Nous fédérons 2226 compagnies, ensembles, artistes, écoles et lieux : scènes conventionnées, scènes nationales, centres dramatiques nationaux, pôles nationaux des arts du cirque, lieux intermédiaires et indépendants, centres nationaux des arts de la rue, festivals, établissements d'enseignement supérieur, lieux de musiques actuelles, orchestres, scènes lyriques, ensembles musicaux, centres chorégraphiques nationaux, centres de développement chorégraphique...

Nous revendiquons nos différences et nos complémentarités. Cette diversité fait notre richesse et notre force.

Nous partageons la même conviction : l'art, la culture et l'éducation contribuent à faire de chaque citoyen une personne libre dans une société démocratique, au sein d'une république ouverte qu'il nous appartient sans cesse de réinventer et d'incarner. Comme tout acteur de la société

civile, nous avons une responsabilité : porter les valeurs essentielles du « vivre ensemble ».

Sans la transmission des savoirs et de la connaissance, sans la confrontation avec les œuvres de l'esprit, sans la mise en perspective des différentes identités culturelles, sans la possibilité pour chacun d'exercer une pratique artistique et d'avoir la vie culturelle de son choix, la démocratie s'expose aux dangers des forces régressives, qu'elles soient politiques, économiques, intellectuelles ou religieuses. Nous ne voulons pas laisser les marchands s'emparer du champ artistique à des fins spéculatives et idéologiques.

La société française fait face à de graves difficultés : accroissement des inégalités économiques et sociales, phénomènes massifs d'exclusion et de relégation sociale, intégrismes religieux, replis identitaires, remise en cause des principes de la laïcité. Les événements tragiques de ces derniers mois et la montée des extrêmes en sont les sinistres révélateurs.

Dans le même temps, les mutations technologiques et culturelles bouleversent notre quotidien. Le temps s'accélère, notre espace s'élargit. Nos mobilités, nos rapports à l'information, nos relations à l'autre, nos formes de production, nos systèmes d'échange, bouleversent les rapports humains, les droits et les usages.

Les professionnels, les artistes que l'ensemble de nos organisations fédèrent aujourd'hui ont toujours su accompagner et enrichir les politiques publiques locales nationales, européennes et internationales. Nous sommes fiers du travail accompli, et attachés à ce que nous-mêmes

et nos pairs avons contribué à faire exister et à faire vivre. Nous sommes aussi conscients que nous devons réinterroger sans cesse le sens de nos missions et notre relation avec les acteurs de nos territoires, les populations et nos partenaires politiques. Notre société a plus que jamais besoin de sensibilité, de sens critique, d'émotion, et de partage.

Aujourd'hui, nous souhaitons prendre le temps de réfléchir sans corporatisme, sans posture, dans le sens de l'intérêt général. Nous souhaitons questionner collectivement nos pratiques, explorer de nouvelles voies, inventer des transversalités nouvelles.

C'est pourquoi, réunis ce jour à Nantes, nous prenons l'engagement d'ouvrir résolument ce chantier. Il est vaste et rempli d'incertitudes, c'est ce qui le rend passionnant et indispensable. Il nécessite la mise en place d'espaces de recherche, de réflexion et d'expérimentations ouverts à celles et ceux qui partagent avec nous cette responsabilité : chercheurs, intellectuels, artistes, décideurs politiques, responsables associatifs, syndicats, publics, amateurs, citoyens, etc.

Ensemble, nous proposons de travailler aux enjeux d'une politique culturelle novatrice, alliant nos compétences, nos responsabilités et nos devoirs. La mise en commun de nos expériences, sur tous nos territoires, peut être un formidable outil au service de la construction partagée de cette nouvelle politique.

Nous nous engageons à conduire ce travail dans un calendrier de 18 mois, à compter de janvier 2016. Nous proposons de créer une assemblée plénière informelle réunissant acteurs culturels et artistiques, collectivités territoriales et État, pour ouvrir ensemble trois grands chantiers :

- projeter notre travail dans une perspective de société, étendue à l'Europe et au monde, car il est bien question aujourd'hui de construire ensemble une réponse à la crise morale, intellectuelle et politique à laquelle nous sommes confrontés ;
- faciliter et soutenir le partage et les coopérations en réfléchissant à la mise en œuvre de nouveaux modèles collaboratifs.
- repenser nos actions en prenant en compte les droits culturels ; ils sont inscrits dans la loi NOTRe, qui affirme notamment la responsabilité de l'État et des collectivités locales en matière culturelle, dans le respect de la dignité des personnes.

Notre parole commune témoigne du désir partagé de remettre la question de l'humanité et du sensible au cœur du débat politique afin que la culture devienne un des enjeux majeurs et vitaux de la citoyenneté à venir.

20 associations et réseaux du spectacle vivant

**Nantes, le 21 janvier 2016,
aux Biennales Internationales du Spectacle**

*Ce texte sera précisé et enrichi dans les prochains mois,
selon les préconisations des groupes thématiques à venir.*

L'APPEL DE NANTES

À l'initiative de Fabien Jannelle, 20 associations professionnelles du spectacle vivant se sont retrouvées le 18 septembre 2015, pour porter publiquement une parole commune à l'occasion des BIS Nantes 2016.

Elles se mirent au travail afin d'élaborer un texte marquant leur volonté de travailler ensemble.

Pour la première fois, des associations représentant des disciplines, des esthétiques, des situations institutionnelles différentes affirment que cette diversité sera leur richesse et leur force.

Elles ouvrent un vaste chantier qui contribuera à « remettre la question de l'humanité et du sensible au cœur du débat politique afin que la culture devienne un des enjeux majeurs et vitaux de la citoyenneté à venir. »